

à Val de Livenne

n° 5 / Novembre 2020



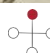
04 Stop aux incivilités !

10 Nouvelles adresses à Marcillac, mode d'emploi

12 Portrait d'un passionné de brocante

Site internet : www.valdelivenne.fr

mairie.stcaprais@valdelivenne.fr - mairie.marcillac@valdelivenne.fr

 Jour d'ouverture de Troc Estuaire


Val de Livenne

SOM MAIRE

- 03 Édito
- 04 Zoom et brèves
- 06 Arrêt sur images
- 08 La vie des associations
- 10 Dossier nouvelles adresses, mode d'emploi
- 12 Portrait d'un passionné de brocante
- 14 Infos services

ÉTAT CIVIL

NAISSANCE

MAURICE Hoën, Gabriel de St-Caprais
né le 24 juillet 2020

CAUSSEN SENGES Nathanaël de St-Caprais
Né le 27 juillet 2020

VILLETORTE Jenna de Marcillac
née le 31 juillet 2020

COULOMB Kameroun, Mickael de Marcillac
Né le 10 août 2020

DESSAIGNE Kenzo et Lorenzo de Marcillac
nés le 11 août 2020

BENOIT NOGALES Oïhana, de St-Caprais
Née le 21 septembre 2020

LINKOWSKI ARLANDIS Raven, Joon de St-Caprais
Né le 02 octobre 2020

TANGUY Gabriel de Marcillac
Né le 02 octobre 2020

MEYNARD Gabin de St-Caprais
Né le 24 octobre 2020

MARIAGE

BOUCHER Tom et **LEFEBVRE** Johanna
le 22 août 2020 à Marcillac

MALHERBES Loïc et **ALLAIRE** Noémie
le 22 août 2020 à Marcillac

INGREMEAU Jean-Luc et **SPITAVA** Katarina
le 12 septembre 2020 à Marcillac

DÉCÉS

DARROTCHETCHE Claude 75 ans
décédé le 16 juillet 2020 (Marcillac)

MARCHAIS Claude 85 ans
décédé le 30 juillet 2020 (Marcillac)

LECA Jacqueline épouse HOREAU 87 ans
décédée le 27 août 2020 (Marcillac)

JESUS Jeannine épouse RIBOT 85 ans
décédée le 11 novembre 2020 (Marcillac)



VOS MAIRIES

Dans le cadre de la réorganisation des services les horaires pourront être quelque peu chamboulés avant qu'une décision définitive soit actée. Veuillez nous excuser de ce désagrément.

SAINT-CAPRAIS-DE-BLAYE

Horaires d'ouverture de la mairie

Accueil du public :

- le lundi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- le mardi de 9h à 12h
- le mercredi de 9h à 12h
- le jeudi de 9h à 12h
- le vendredi de 9h à 12h

Tél : 05.57.32.62.12

e-mail : mairie.stcaprais@valdelivenne.fr

MARCILLAC

Horaires d'ouverture de la mairie

Accueil du public :

- le lundi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- le mardi de 9h à 12h
- le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- le vendredi de 9h à 12h
- le samedi de 10h à 12h

Permanence téléphonique pour les urgences
Possibilité de rendez-vous pour les affaires courantes

L'agence postale communale est ouverte uniquement le matin

Tél : 05.57.32.41.03 / Fax : 05.57.32.48.54

e-mail : mairie.marcillac@valdelivenne.fr

“ L'évolution de notre commune doit tous nous concerner.”



Philippe LABRIEUX
Maire de Val-de-Livenne
Vice-Président de la Communauté de
Communes de l'Estuaire

Au cœur d'une période incertaine, nous poursuivons nos activités municipales afin de faire perdurer notre vie locale et le fonctionnement des services. Face à la complexité de la situation, je me garderai de tout commentaire sur les décisions de l'État, que je sais difficiles. Tout en respectant les préconisations en termes de consignes sanitaires, nous continuons nos réunions et investigations pour préserver la dynamique de travail impulsée par la nouvelle municipalité. Nous réceptionnons les travaux du self à Saint-Caprais, les enfants des cours moyens pourront bientôt s'exercer au libre-service avant leur passage au collège. Après un périple digne d'un marathonien,

Suite à ce changement d'adresse, les déclarations administratives ne sont pas des plus simples selon les cas, mais rien d'insurmontable. Une élue se tient à votre disposition à la mairie annexe de Marcillac pour vous y aider.

Le chantier est lancé pour la mise en route du développement communal. Notre souhait est d'organiser le futur à court, moyen et long terme, de Val-De-Livenne. Quel visage souhaitons-nous donner à notre

commune dans 10, 15, 20 ans ? Ce sont les décisions d'aujourd'hui qui le définiront. Cette démarche est un diagnostic de nos services, dont l'objectif sera de proposer des adaptations à l'évolution de notre société et de vos besoins. Cependant nous devons prendre en compte et rester bienveillants avec les plus fragiles d'entre nous, qui ne sont pas exclusivement des personnes âgées. Ces derniers ont souvent du mal à assimiler cette mutation de société, parfois trop rapide.

Tout un programme qui va engendrer de longues semaines de travail et de réflexions, et pour lesquelles nous espérons votre collaboration.

Je ne peux occulter et constater l'absence de nos animations, toutes nos associations sans exception se languissent, ce lien social tant apprécié nous manque beaucoup et déséquilibre moralement notre quotidien. Et que dire de nos artisans commerçants touchés de plein fouet par cette pandémie. Quoi qu'il en soit, il en restera des traces matérielles et morales pour de longues années.

« Ce projet communal devra intégrer la diversité de notre ruralité. »

Souvent, au cours de mes éditos je réfute les bien-pensants, qui ne proposent rien et ne contribuent à rien. Dans une société de plus en plus individualiste, il y a fort heureusement des gens qui, discrètement, font un geste dans un domaine de leur choix. Je remercie chaleureusement Joël Espiot et Chantal sa compagne, qui ont souhaité parti-

ciper au financement de la nouvelle horloge automatique des cloches de l'église Saint-

Vincent de Marcillac, et cela, dès qu'ils ont su notre intention de faire cet investissement. Leurs participations représentent 60 % du montant de la facture, très bientôt nous pourrions entendre à nouveau l'angélus matin et soir.

Je souhaite d'ores et déjà vous faire savoir qu'il n'y aura pas de cérémonie de vœux du Maire pour l'année 2021. A deux mois de l'événement, au vu du contexte, ce ne serait pas raisonnable de la maintenir.

Je vous souhaite le meilleur, une très bonne santé et soyez prudents.

Bien à vous.

L'OUVERTURE DU NOUVEAU RESTAURANT SCOLAIRE EST IMMINENTE

La crise sanitaire ayant eu un impact sur les travaux du bâtiment, le calendrier de la nouvelle cantine de St-Caprais-de-Blaye a été fortement chamboulé. Les travaux sont désormais terminés, il ne reste que les procédures administratives liées à la réception définitive des travaux. Nous espérons donc pouvoir servir les premiers repas dans cette nouvelle cantine version « self » avant la fin de l'année.

En attendant, voici un point financier sur l'investissement réalisé par votre collectivité, avec le soutien financier de l'État, du Département et de la Communauté de Communes de l'Estuaire.

Dépenses :

Montant des travaux : 278 000 €

Montant des études : 43 500 €

Fourniture mobilier : 39 000 €

Recettes :

État : 111 000 €

Département : 67 000 €

Communauté de Communes : 83 000 €

Pour le financement de la différence, la commune a réalisé un emprunt de 85 000 €.



Des couleurs vives habillent le nouveau restaurant scolaire

STOP AUX INCIVILITÉS !

Lors de nos précédentes éditions, nous vous avons informé de la nomination d'un Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP). Le but de cette démarche en lien avec la gendarmerie est de faire cesser les infractions commises sur le territoire de Val-De-Livenne. Force est de constater que la création de ce poste n'est pas vaine, l'activité principale de notre agent est de lancer des poursuites à l'encontre de trop nombreuses incivilités, notamment les décharges sauvages dans nos champs et forêts. Nous ne pouvons plus tolérer ces gestes irresponsables de personnes sans scrupules, et dès que nous pouvons identifier le coupable, il y a verbalisation. A ce jour, nous sommes à huit procédures dont l'issue sera une amende administrative, variable selon la gravité du délit.

- ◆ 3 procédures pour ordures ménagères déposées au tri du verre.
- ◆ 2 procédures pour dépôts sauvages en zone forestière.
- ◆ 2 procédures pour épaves de véhicules sur terrain privé.
- ◆ 1 procédure pour pollution et dépôt sauvage.

Actuellement, le Maire de Val-De-Livenne et trois de ses collègues maires étudient la mise en place d'une mutualisation, afin de créer une petite brigade d'ASVP pour une meilleure efficacité.



Pouvons-nous tolérer ceci ?



OPÉRATION BROYAGE

Comme l'an passé, nous souhaitons renouveler l'opération broyage de végétaux. Cela permet de limiter les incinérations qui **restent interdites** et de valoriser ces déchets verts dans les massifs de la commune.

Nous vous invitons donc à livrer directement vos branches d'arbres à côté du stade de Marcillac, à l'arrière de l'école et de la salle des fêtes jusqu'au vendredi 18 décembre, en respectant les conditions suivantes :

- branchages de 10 cm de diamètre MAXIMUM
- pas de résineux



LE CAMION ÉPICERIE SOLIDAIRE EN EXPÉRIMENTATION SUR VAL-DE-LIVENNE



Depuis le mois d'octobre une épicerie sociale et solidaire itinérante sillonne les routes du territoire de la Communauté de Communes de l'Estuaire.

Cette épicerie est née du partenariat entre la CCE via son CIAS* et son CFM**, de l'association "Les épiciers de l'estuaire" présidée par Jean-Marie LE GOFF et sa trésorière Gisèle DALL'ARMI et de la Banque Alimentaire de Bordeaux.

Le camion est mis à disposition par la Banque Alimentaire et ce sont des bénévoles qui assurent la distribution des denrées.

En plus de proposer des denrées à un prix attractif pour permettre aux personnes à faible revenu de pouvoir se nourrir à prix abordable, le camion épicerie permet également aux élèves du CFM, étudiants en commerce, de mettre la théorie en pratique en s'occupant de la gestion des stocks, l'étiquetage ainsi que la comptabilité.

L'épicerie est accessible aux personnes qui sont en demande d'aide alimentaire et sous présentation d'une carte délivrée par le CIAS après étude du dossier. Il est possible de faire une demande auprès de Patricia LAMBERT, Assistante aux démarches sociales de proximité du CIAS, à la mairie annexe de Marcillac.

Le prochain passage sur la commune de Val-de-Livenne est prévu jeudi 3 décembre 2020 Place Paul Jeanty (devant la bibliothèque) à Marcillac. L'activité reprendra en janvier 2021 après cette première phase d'expérimentation, le

dernier passage s'effectuera à Saint-Ciers-Sur-Gironde le jeudi 17 décembre.

Les produits proposés sont vendus à hauteur de 10% de leur prix habituel.

En octobre environ 40 à 60 personnes ont bénéficié de l'élan de solidarité qu'apporte cette épicerie itinérante. Pour poursuivre, il faudra

recruter quelques bénévoles supplémentaires, alors si vous voulez participer à cette belle aventure solidaire, contactez Gisèle Dall'Armi à la Mairie.

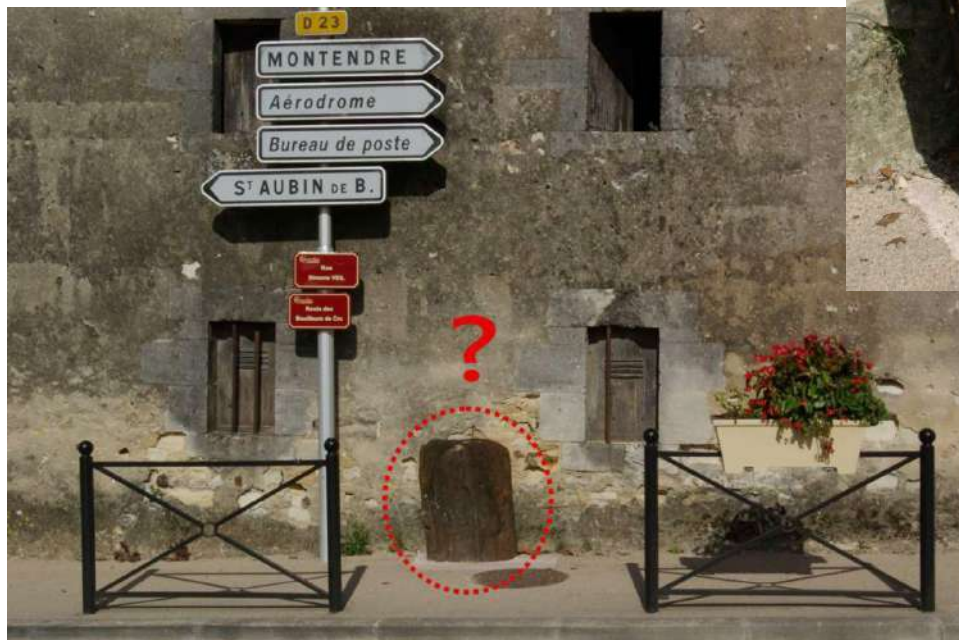
- * Centre Intercommunal d'Action Sociale
- ** Centre de Formation Multimétiers situé à Reignac



Le camion épicerie du chargement à la distribution

ARRET SUR IMAGES

LA PETITE HISTOIRE PAR PAUL HÉRIT*



Au début de la rue Simone Veil, quelle est cette pierre qui se trouve près de l'église, dans le trottoir opposé bordant la maison Fillon** ?

Cette pierre ferrugineuse est un grès de type alios que l'on retrouve dans la construction de l'église et dans de très nom-

breuses maisons de la commune (par exemple, la maison nègre au Gablezac).

Les études de Joël Couturas, historien Marcillacais, laissent supposer que cette grosse pierre est une borne de propriété.

« Marcillac appartenait jusqu'en 1492 (arrêt du parlement de Bordeaux) au Vitrezay. À cette date, après rébellion qui semble avoir revêtu une certaine importance, cette province fut séparée en deux. La partie Ouest reste au Vitrezay et la partie Est est juridiquement rattachée à la seigneurie de Montendre et Montguyon. Il en sera ainsi jusqu'à la Révolution Française ».

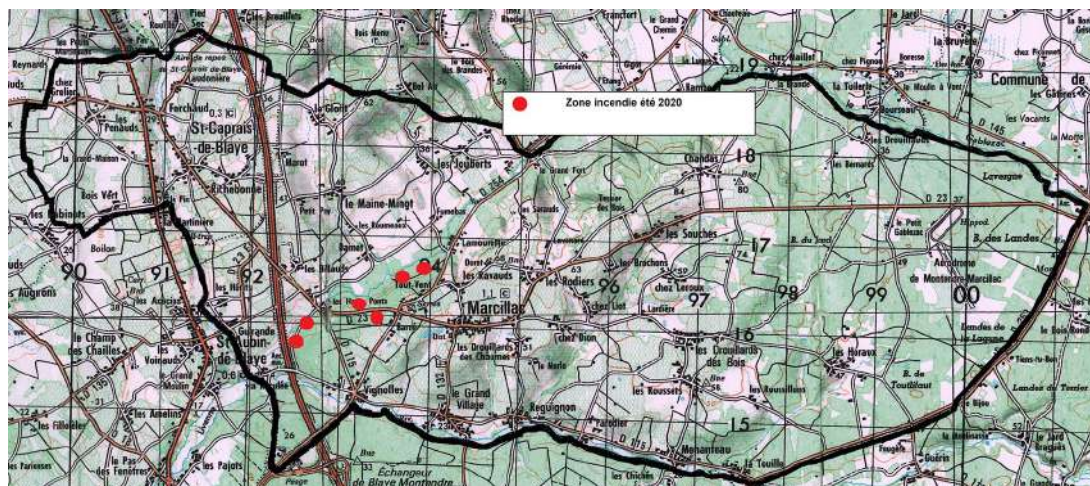
Cette borne serait donc le témoin du partage de la paroisse en 1492.

Aujourd'hui, sans préjuger de son positionnement originel, cette pierre de pays pourrait matérialiser le point zéro de Marcillac.

* Natif de la commune, élu de 1983 à 2014

** Cette maison est la plus ancienne du bourg de Marcillac. Sa construction serait contemporaine de l'installation de cette pierre (voir Marcillac Mag N°30, printemps 2016-La généalogie pour passion).

ÉTÉ 2020 : 6 DÉPARTS DE FEU



Le mois de juillet aura été marqué par six départs de feu, dont certains assez importants, concentrés dans les bois à l'Est de Marcillac. Merci aux conseillers municipaux et bénévoles qui ont assurés la surveillance pour éviter de plus graves incendies.



RAMASSAGE DES DÉCHETS



À l'initiative de Vinci Autoroutes dans le cadre de la Journée pour l'Environnement, un ramassage de déchets sauvages a été réalisé le 22 septembre dernier.

Un groupe de 23 personnes sous la houlette de David Dupuy, adjoint au maire délégué au patrimoine naturel, a ainsi collecté sur trois endroits de la commune l'équivalent de deux camions utilitaires. Merci à l'ensemble des participants et à Vinci Autoroutes pour cette action citoyenne !

LE CONSEIL MUNICIPAL EN VISITE À TERRES D'OISEAUX

Sur invitation de Lydia Héraud, présidente de la CCE et de Jean-Michel Rigal, Vice-Président au Tourisme, les élus municipaux ont pu visiter la réserve ornithologique durant les samedis d'octobre. Le 24 octobre, les conseillers municipaux de Val-de-Livenne sont venus en nombre découvrir ce magnifique réservoir de biodiversité situé au cœur des marais, sur la commune de Braud & St Louis au Port des Callonges.



LA FAUCHE TARDIVE FAVORISE LA BIODIVERSITÉ



Vous avez pu remarquer que certains espaces comme le terrain à l'arrière de la place Jean Faget (en face de la distillerie) ne sont pas fauchés aussi régulièrement que les autres.

Il s'agit d'entretenir différemment les espaces pour favoriser la biodiversité (faune et flore) et limiter nos interventions.

Cela consiste le plus souvent à tondre une bande de « propreté » d'environ 2 mètres sur le pourtour et de laisser se développer naturellement le reste de la végétation.


LA VIE DES ASSOCIATIONS

À Val-de-Livenne, le tissu associatif est très présent. Ainsi en septembre, les associations fourmillant de projets, d'envie, et d'ateliers avaient pu redémarrer leurs activités : tricot, informatique, couture, peinture, sport, anglais, patchwork, orchestre, théâtre, etc ...pour le bonheur de leurs adhérents.

En petit comité, masqués, à distance les uns des autres, avec du matériel désinfecté après chaque utilisation, les participants avaient progressivement retrouvé leurs moments de partage, leur temps d'apprentissage ou de loisirs en toute sécurité. Malgré les nouvelles mesures et le reconfinement, les associations du territoire, indispensables au maintien du lien social, mettent tout en oeuvre afin de rapidement reprogrammer vos ateliers tant appréciés, et ce dans le strict respect du protocole sanitaire. "S'adapter et se réinventer" seront les maîtres mots de 2021 afin de pouvoir nous retrouver sereinement.

Ainsi l'Ensemble Orchestral, après avoir repris ses répétitions dans la salle culturelle tout à fait adaptée au respect du protocole sanitaire, s'est vu à nouveau obligé d'arrêter ces temps collectifs. Mais aujourd'hui nos musiciens sont riches de nouvelles pratiques, ils ont expérimenté l'orchestre à distance. Chacun a pris soin de s'enregistrer à la maison, ce qui a permis de réaliser un clip que vous pouvez regarder sur <https://bit.ly/35AXOXx>.

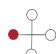


 Répétition distancée pour les musiciens de l'EOM




Rentrée
des élèves du BIA
le samedi 7 novembre
au CFM à Reignac



 Les clés USB, support de cours

B.I.A. NOUVELLE SESSION 2020-2021

Le B.I.A. (brevet d'initiation aéronautique) avec l'aéroclub de Marcillac Estuaire redémarre une nouvelle année avec 80 élèves inscrits.

Ils sont majoritairement collégiens et lycéens venant des établissements de St-Ciers-sur-Gironde, Mirambeau, Blaye et St André de Cubzac, mais également une dizaine d'adultes. L'ensemble des supports de cours a été distribué aux participants via des clefs USB colorées et les cours ont démarré le samedi 07 novembre au CFM de Reignac.

Fort de 85,06% de réussite en Gironde à l'examen de septembre, et en ces temps compliqués, l'aéroclub Marcillac-Estuaire a dû redoubler d'efforts d'adaptation afin de garantir les mesures sanitaires indispensables au maintien de cet enseignement en plein reconfinement. Notre territoire bénéficie d'un grand tremplin pour les jeunes, le B.I.A. ouvrant maintes perspectives de formations dans les secteurs de l'aéronautique.



LES GALETS TAPISSÉS DU PETIT POUCKET OU L'ART CONTEMPORAIN À PORTÉE DE TOUS



Les adhérents des associations ACD de Marillac, *le 401 - l'atelier des matières* de St-Caprais-de-Blaye et *les Champs du possible* d'Etauliers ont eu "le loisir et le plaisir", dicit Arlette, de participer durant le mois d'octobre à un projet* intitulé "les galets tapissés du Petit Poucet". Ainsi, les apprentis artistes ont recouvert de canevas, de tapisseries, de tissus issus du recyclage des galets préalablement encollés comme autant de cailloux colorés nécessaires à égayer notre quotidien et jalonnant nos histoires de vie.

L'ensemble des galets ainsi habillés, constitue une installation de près de 150 galets symbolisant notre parcours de vie individuel et collectif. Ce chemin de galets haut en couleur et en matières sera installé au bord de l'Estuaire de la Gironde au printemps.



Les adhérents des associations ont été très surpris du rendu de leurs travaux, et ravis de contribuer ensemble à une création d'art contemporain.

*financé par le Conseil Départemental à destination des aînés



NOUVELLES ADRESSES



DÉNOMINATION DES VOIES À MARCILLAC QUELQUES RAPPELS

Pourquoi avoir donné des noms aux voies ?

Nous répondons ainsi à la demande des services d'urgence (Samu, pompiers, gendarmerie) qui ont besoin de vous trouver le plus rapidement possible lorsque vous les appelez. Mais aussi à la Poste, vous avez pu remarquer que les facteurs ou factrices changent régulièrement et qu'il est compliqué pour eux d'assurer une bonne distribution. Mais encore pour les livreurs car nous utilisons de plus en plus la vente à distance. Pour tout cela le nom du lieu-dit n'est plus suffisant et la numérotation existante, parfois équivoque, est source de confusion.

élaborer une liste de propositions qui ont été présentées en réunion publique puis validées par le conseil municipal.

Pourquoi y a-t-il des mots en caractères italiques sur les panneaux pour quelques noms de voie ?

Ces mots sont extraits du vocabulaire de notre patois qu'est le *gabaye*. Ils font aussi parti de notre patrimoine et correspondent, comme les autres, à un contexte historique du lieu où ils figurent.

Pourquoi avoir choisi la numérotation métrique ?

Comme la grande majorité des communes ayant déjà fait ce travail, nous avons choisi la numérotation métrique qui seule assure une vraie continuité en cas de nouvelles constructions. Elle nous permet aussi une cohérence avec Saint-Caprais qui l'avait déjà adoptée. Par soucis d'uniformité, nous avons aussi opté pour la même présentation graphique des panneaux. En fonction du point de départ choisi, les numéros pairs figurent côté droit de la voie et les numéros impairs côté gauche.

Pourquoi ne pas l'avoir fait au moment de la fusion ?

C'était le souhait de la municipalité, et pensant que ce serait plus efficace et plus rapide nous avons confié ce travail, par contrat, à la Poste qui n'a pas assuré la mission pour laquelle elle s'était engagée. Nous avons dû rompre le contrat et faire nous même ce travail à la fois complexe, fastidieux et chronophage.



Comment ont été choisis les noms des voies ?

Après un appel lancé dans le bulletin communal et sur le site internet, un groupe de 4 volontaires (Pierre Ardouin, Gisèle Brochon, Michel Gard, Paul Hérit) a été constitué sous forme d'une commission présidée par Monsieur le maire et minutieusement épaulée par Vanessa Chauvin. Ayant une bonne connaissance historique de la commune, ces « anciens » ont fait appel à leur mémoire pour

 Les panneaux pour Marcillac sont assortis à ceux de St Caprais

Gisèle Brochon assure une permanence à la mairie de Marcillac pour vous aider dans vos démarches de changement d'adresse.



Aujourd'hui chaque foyer a reçu un courrier lui indiquant sa nouvelle adresse

Il appartient à chacun de faire ses propres changements d'adresse.

En cas de difficulté, la mairie peut fournir une aide après prise de rendez-vous au 05 57 32 41 03.

NOUVELLES
ADRESSES



Dont-on faire un changement d'adresse pour les papiers d'identité ?

Non, votre carte nationale d'identité, votre passeport et votre permis de conduire restent valables avec l'ancienne adresse.

Doit-on modifier sa carte grise ?

Oui, la mise à jour est **obligatoire**.

Cette démarche par Internet est **TOTALEMENT GRATUITE** si votre immatriculation de véhicule est au nouveau format (exemple: ZA-123- MP.) Un papillon vous sera envoyé que vous devrez coller sur votre carte grise.

Par contre si vos véhicules voiture ou tracteur ont une ancienne immatriculation (exemple: 1940 AS 33) il vous faudra créer un compte ANTS . Votre carte grise sera remplacée et vous devrez vous acquitter du prix du recommandé soit 2.,76 euros.

Il vous faut créer un compte individuel ANTS ce qui implique une adresse mail obligatoire, un identifiant et un code secret par personne du foyer, qui vous servira pour d'autres démarches administratives comme les demandes de carte d'identité, passeport etc...

<http://ants.gouv.fr>

Mais attention, il existe des sites d'arnaques, si on vous demande de payer, ce n'est pas normal !

Quels organismes devez-vous informer ?

- Fournisseurs d'électricité (EDF ou autres),
- Caisse de couverture maladie CPAM, MSA, ...
- Caisse de retraite et complémentaire : CARSAT, CRAM, AGIRC, ARCO, IRCANTEC (Caisse des Dépôts)
- CAF, Pôle Emploi
- Finances Publiques
- Service des cartes grises

Toutes ces démarches peuvent être faites gratuitement en ligne :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193>

Pensez aussi à ce qui est du domaine privé : banques, assurances, téléphone, eau, mutuelles santé et abonnements divers. Si ce changement se fait par courrier, joindre une copie de l'attestation de domicile contenue dans le courrier vous signifiant votre nouvelle adresse.

Dans quel délai doit-on faire ces changements ?

Nous vous encourageons à faire ces démarches dès que possible et avant le 31 décembre 2020.

Que faut-il faire pour bien signaler son numéro ?

Venez à la mairie, munis du courrier que vous avez reçu, nous vous remettrons gratuitement une plaque qu'il vous faudra fixer près de votre boîte aux lettres ou votre portail, de façon à ce qu'elle soit le plus visible possible depuis la voie de circulation. Si vous ne pouvez pas vous déplacer ou si vous avez des difficultés pour la pose, contactez la mairie.

Quel coût pour la commune ?

Si la rupture du contrat avec la poste a permis une économie appréciable, le coût lié à l'achat des poteaux, panneaux, plaques de numéros et à la pose est d'environ 20 000 €. C'est un budget important pour notre commune qui atteste bien qu'il était indispensable de faire ces changements.



Portrait

LES GENS D'ICI

Olivier VALLIN

Brocanteur caviste à Val-de-Livenne

« Je suis issu d'une famille de brocanteurs. Mes parents étaient brocanteurs à St-Ciers jusque dans les années 1985-86 ».



C'est par ces mots qu'Olivier Vallin débute notre entretien. Pourtant il n'a pas immédiatement mis le pied à l'étrier de cette activité. « J'ai fait des études en comptabilité puis j'ai ouvert un petit commerce à Bordeaux où je faisais de l'aide à la comptabilité ». Là, il rencontre un transporteur qui cherche à s'associer pour faire grandir sa société ; le profil de comptable d'Olivier l'intéresse et la collaboration débute. « Pendant 13 ans j'ai fait transporteur ». Lassé et saturé par ce métier, il décide de « revenir vers des valeurs sûres, on va dire ... la brocante ! ». En 2012 il installe une boutique à St Ciers, Place de la Cassine, qu'il appelle Grenier de La Cassine. « Grenier, parce que celle de mes parents s'appelait Grenier du Vitrezay et La Cassine, parce que j'avais grandi là ». Au bout de trois ans, il décide de vendre dans sa boutique le vin d'un viticulteur de sa famille. Trop proche d'un établissement public, cette vente d'alcool n'est pas possible, « donc je devais partir ». A ce moment là, la personne qui avait l'épicerie située sur l'aire de

repos de Ferchaud à St Caprais envisage d'arrêter. « J'achète le fond de commerce, je transforme l'épicerie en brocante & cave à vin et à la demande du maire, je garde le fond épicerie ». Quelques années plus tard, situé de l'autre côté de la route de St Ciers, proche de l'aire de repos, le bâtiment des Etablissements Moïse est à vendre. « On se réunit à trois (1), on monte un dossier financier et on achète le local ». Deux ans de travaux sont nécessaires pour nettoyer, réhabiliter les lieux et aménager convenablement l'espace (2). « On a ouvert ici le 29 et 30 Août dernier ». Il s'agit d'un Regroupement de Brocanteurs et Antiquaires, et d'un Dépôt Vente (3). « En plus des 3 associés, on a une dizaine d'exposants installés à l'intérieur à l'année sur des boxes de 16 m². Un quart du bâtiment est pour le dépôt-vente des particuliers, géré par les professionnels que nous sommes ». Depuis l'ouverture un point chaud type restauration snack est présent sur le site à l'extérieur du bâtiment. « C'est important et pratique pour les col-

lègues brocanteurs qui viennent sur leurs stands le week-end et la clientèle qui souhaite prendre une boisson ».

En dehors de la publicité dite classique Troc Estuaire est présent sur les réseaux sociaux et impacte une population importante. Déjà bien cogité, l'installation d'un élément visuel original à l'entrée du site est pour bientôt. « Ce qu'on veut c'est interpeler les gens quand ils passent devant ».

Aujourd'hui la crise sanitaire est un frein à beaucoup de réalisations mais le gérant de Troc Estuaire ne manque pas d'idées et de projets. « Nous ici on va essayer d'organiser une fois par mois une manifestation. Ce que je veux c'est travailler avec les associations qui sont environnantes, on a besoin de faire venir de la clientèle même si c'est pas pour nous. On a plein plein de choses qu'on peut mettre en place ici et faire travailler un petit peu tout le monde dans le coin... ».

Propos recueillis le 1^{er} octobre 2020, mis en texte par Laplume.

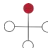


Paroles d'Olivier :

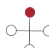
« Ce métier m'apporte bon nombre de satisfactions, tout d'abord c'est très enrichissant, tous les jours on apprend, beaucoup d'objets inconnus passent entre nos mains, et nous découvrons à quoi ils servaient.

La restauration des meubles donne également une grande satisfaction personnelle, lorsque l'on redonne vie à un objet qui a plus de 100 ans, ou qui était destiné à être jeté.



 L'espace cave à vin façon seventies



 De la mise en scène pour valoriser les objets d'époques variées

Ma mère m'a donné le goût de ce métier et des vieilles choses, la mise en scène des objets, je la dois à ma mère qui avait un talent fou pour ça. Enfant, j'avais l'impression d'être dans un grand magasin parisien du début du siècle dernier où se mêlaient dentelles, vieux objets et meubles anciens, le tout sous une lumière permettant de mettre en valeur l'ensemble. Par la suite, c'est avec le meilleur ami de ma mère M. Dubreuil Didier qui était brocanteur à Blaye, que le goût et l'envie d'exercer ce métier, sont devenus une évidence pour moi.

Pour les articles que je vends, c'est un métier où il ne faut pas s'attacher aux objets, mais toujours penser aux prochains que nous allons dénicher. Actuellement, j'ai un objet que je trouve splendide par sa rareté et son âge, il s'agit d'un coffre du 17ème siècle recouvert d'un cuir d'époque, et de laiton tapé au marteau pièce par pièce, un travail de titan à l'époque, l'intérieur est recouvert de toile de jute, son système de fermeture fonctionne parfaitement bien malgré qu'il ait 400 ans. »

(1) CELLIER Christian, brocanteur. CLEMENT Pascal, entrepreneur à la retraite. VALLIN Olivier, brocanteur caviste, gérant.
 (2) 750 m² au sol plus un garage de 70 m². A l'arrière du bâtiment, 12 000 m² de terrain.
 (3) Troc Estuaire, 173 route de St Ciers à St Caprais de Blaye.

Pour ce deuxième confinement, il a été demandé aux collectivités de maintenir l'ensemble des services aux publics ouverts et accessibles.

Toutes les informations sur www.cc-estuaire.fr

LA MAISON DE SANTE ACCUEILLE DE NOUVEAUX MEDECINS

Depuis septembre la Maison de Santé Pluridisciplinaire de la CCE située à Etauliers, accueille trois nouvelles professionnelles de santé qui ont choisi de s'installer et d'exercer à la campagne.

Dr Aïssatou Bah - Médecin généraliste - 05 57 64 70 41
Dr Adeline Piquot - Rhumatologue - 09 82 81 91 91
Dr Marine Peltanche - Chirurgien Dentiste - 05 57 64 70 44



Lydia Héraud, Présidente de la CCE accueille avec bonheur ces trois jeunes médecins



SOS Médecin a ouvert un **cabinet de consultations à Saint-André-de-Cubzac** en dehors des horaires d'ouverture des cabinets médicaux :

Cabinet SOS Médecin
76 rue Emile Martin Dantagnan
(derrière la pharmacie)
33 240 Saint-André-de-Cubzac
05 56 48 75 59

Sur rendez-vous
du lundi au vendredi
de 20h à minuit,
le samedi
de 12h à minuit
le dimanche et jours fériés
de 9h à minuit.

LA PROTECTION ET LE SOUTIEN AUX VICTIMES DES VIOLENCES INTRAFAMILIALES EST UNE PRÉOCCUPATION MAJEURE EN CETTE PÉRIODE DE CONFINEMENT.

3 numéros en cas d'urgence :

- le 17 pour la gendarmerie,
- le 119 pour l'enfance en danger,
- le 3919 pour Les violences faites aux femmes

La plateforme <https://arretonslesviolences.gouv.fr/> reste active 24h/24, 7j/7





LE RECENSEMENT AGRICOLE 
**CHACUN DE VOUS COMPTE,
ON COMPTE SUR VOUS !**



Du 1^{er} octobre 2020 au 30 avril 2021, tous les exploitants agricoles ont rendez-vous avec le recensement agricole. L'objectif : donner une image précise de l'agriculture d'aujourd'hui pour préparer les choix de demain.

C'EST SIMPLE, RAPIDE
recensementagricole2020.fr



Réalisé tous les 10 ans par le ministère de l'Agriculture, ce recensement a pour objectif d'avoir une bonne connaissance de l'agriculture d'aujourd'hui pour guider les décisions de demain.

Chaque chef(fe)s d'exploitations reçoit par courrier un identifiant et un mot de passe pour répondre à un questionnaire en ligne. Pour certaines exploitations, sur un échantillon plus restreint un enquêteur prend rendez-vous pour collecter les données.

Le recensement est réalisé entre octobre 2020 et avril 2021.

Les résultats seront disponibles fin 2021.

Toutes les données restent confidentielles, utilisées uniquement à des fins statistiques.

La Mission Locale Haute Gironde a des missions de service public auprès des jeunes de 16 à 25 ans, elle reste donc ouverte pendant cette période de confinement. Les accueils se font en présentiel sur tous nos sites : ils peuvent se faire par téléphone si les jeunes sont dans l'incapacité de se déplacer ou en fonction de leur situation personnelle. Nos horaires restent inchangés sur notre siège à Blaye - lundi au vendredi 8h45-12h30 et 13h45-18h - et sur l'ensemble de nos lieux d'accueil. Nous invitons le public à nous contacter par téléphone au **05 57 42 89 75** ou e-mail à accueil@mlhautegironde.org pour toute demande d'information ou de rendez-vous.





La population de la commune de Val-de-Livenne sera recensée en 2021.
Retrouvez toutes les informations sur : www.le-recensement-et-moi.fr

Luttons ensemble contre la Covid-19



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans son mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée et partout où cela est obligatoire



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



limiter au maximum ses contacts sociaux (6 maximum)



Éviter de se toucher le visage



Aérer les pièces 10 minutes, trois fois par jour



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



Utiliser les outils numériques (TousAntiCovid)

La distanciation

Le port du masque



COVID-19



Pour vous protéger et protéger les autres, restez chez vous.

INFORMATION #COVID19

Adoptez les bons réflexes avec le masque

Une fois en place ne le touchez plus

Ne le mettez pas dans votre poche

Il est réutilisé ou soigné changez-le

Lavez-vous les mains soigneusement après l'avoir mis

Une fois utilisé, jetez-le dans une poubelle

Les masques chirurgicaux ne se recyclent pas. Composés essentiellement de polypropylène, matière plastique qui met 450 ans à se décomposer dans l'environnement, les masques à usage unique doivent être jetés dans la poubelle noire, pas dans la poubelle jaune et encore moins dans l'environnement.

Retrouvez toute l'actualité sur : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

Responsable de la publication : Philippe Labrieux
Rédactrice en chef : Lydia Héraud

Participant à l'élaboration de ce journal : Virginie Transon, Tiffany Marconnet, Michel Gard et Guy Paillé

Conception graphique : Marie-Pierre Barthou

Mise en page : Vanessa Chauvin

Crédits photos : Mairie de Val-de-Livenne, et Communauté de Communes de l'Estuaire.
Tirage : 900 exemplaires